

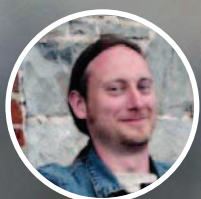
Le tétras lyre mâle en parade,
un spectacle d'autrefois

La Nature en Ardenne du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

NAUFRAGE ou SAUVETAGE? (suite)



Thierry Dewitte



Eric Graitson



Olivier Decocq



Olivier Roberfroid

DES NATURALISTES HORS PAIR AU SECOURS DE L'ARDENNE

On ne doit plus présenter Olivier Decocq, Thierry Dewitte, Eric Graitson ou Olivier Roberfroid. Ce sont des naturalistes reconnus, qui arpentent sans relâche notre belle région depuis pas mal d'années. Dans l'article qui suit, ils prennent tous les quatre la plume pour défendre avec passion les richesses naturelles d'une sous-région bien moins prospectée de l'entre Sambre-et-Meuse: l'Ardenne. Chacun, dans sa spécialité ou son domaine de prédilection, en décrit les sites et les espèces remarquables, dont la majorité connaît des problèmes de survie à l'échelle européenne. Ce vibrant plaidoyer fait suite à l'article de Thierry, paru dans notre 7^e édition de janvier 2011 (pp 4-6, à télécharger sur le site de la régionale: www.natagora.be/esm)

L'Ardenne présente des conditions environnementales très particulières (altitude marquée, climat pluvieux et froid, sols acides et pauvres en éléments nutritifs, ...) générant une flore, une faune et des habitats qui lui sont spécifiques.

Dans le Clin d'œil n°7, nous expliquions plus en détail ces particularités écologiques ainsi que les bouleversements dus aux actions de l'homme (évolution de l'urbanisation et intensification de l'agriculture principalement) de ces trente dernières années. Nous en terminions la rédaction par l'annonce d'une seconde partie à paraître, pour aborder la situation de quelques espèces phares, afin d'illustrer notre propos. Ce complément s'est fait attendre deux années car nous espérions pouvoir l'associer à l'annonce de la création d'une nouvelle réserve naturelle ardennaise. Mais celle-ci tarde à se concrétiser; aussi, voici enfin la suite.

DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES MENACÉES OU DISPARUES DE LA FAUNE ARDENNAISE DU SUD DE L'ESM.

LES OISEAUX: LE TÉTRAS LYRE ET LE TARIER DES PRÉS

Thierry Dewitte / viroinvolve@skynet.be

"Tout va bien en Ardenne! Regardez, quatre nouvelles espèces ont rejoint notre avifaune!" La cigogne noire, le grimpeur des bois, le grand corbeau et, cette année, le gobemouche noir, nichent au cœur du grand massif forestier (de même qu'en forêt de la Fagne pour les trois premières). Mais le casse-noix moucheté et la gélinotte y nichent-ils encore? Les populations de ces six espèces sont directement influencées par la gestion forestière pratiquée dans nos massifs. Les espèces liées plutôt à la futaie sont favorisées alors que celles liées aux peuplements jeunes comme le taillis et la pessière¹ non éclaircie sont pénalisées. Un dialogue s'est engagé avec une partie des forestiers afin de faire partager notre point de vue et de mieux prendre en compte, encore, les oiseaux en difficultés. Mais, hélas, on arrive parfois trop tard, surtout en paysages semi-ouverts.

Prenons ainsi l'exemple du tétras lyre (*Tetrao tetrix*) ou petit coq des bruyères.

Sa silhouette est assez bien connue car associée au logo du parc naturel des Hautes-Fagnes. Qui imaginerait aujourd'hui que ce symbole des grands espaces composés de landes, tourbières, bosquets et forêts clairsemées était bel et bien présent dans nos contrées? Il habitait les tiennes² herbeux de la



Le tarier des prés,
une espèce actuellement
éteinte en tant que nicheur
© Damien Hubaut

Calestienne mais surtout les rièzes et les sarts³ comme l'attestent les carnets de chasse d'époque: ceux de Dourbes (D. Gay) et de Cul-des-Sarts aux Hauts-Marais (Th. Philippe). L'espèce y fut chassée jusque dans les années 1960. De l'autre côté de la frontière, celle-ci semble avoir subsisté jusque dans les années 1980, puis seuls des individus isolés ont été renseignés, sans preuve de reproduction; le tétras s'est éteint à l'Ouest de la Meuse avant l'an 2000.

Le tariet des prés (*Saxicola rubetra*) connaît le même scénario.

Symbole des prairies fleuries fauchées tardivement, l'espèce était présente en petits nombres, dans les fonds humides exploités de manière extensive à Brûly-de-Pesche, Cul-des-Sarts et Petite-Chapelle (enquête Aves). Dans les années 1990, la pression agricole se fait plus forte. Les plantations de sapins de Noël s'étendent, et seul un petit bastion de 1 à 3 couples résiste à Cul-des-Sarts (Dans les zones de captage d'eau, la fauche a plus pour but l'entretien que l'exploitation agricole. Elle est suivie aussitôt d'un pâturage). Seul un dernier couple est parfois encore présent épisodiquement lors de la confection de l'atlas des oiseaux nicheurs 2001-2007.

En Wallonie, la population se réduit de 83 % entre 1975 et 2000 (entre les parutions des deux atlas). Elle se maintient seulement dans le camp militaire d'Elsenborn. Ceci met bien en évidence l'exploitation agricole comme raison principale de son déclin. Du côté français, la situation n'est guère plus brillante: le dernier cantonnement est noté en juin 1996 à Gué d'Hossus. C'est d'autant plus alarmant qu'il s'agit d'une espèce qui, pour survivre, doit constituer des noyaux de population sur au moins 100 à 200 ha. Ceci afin que s'établissent suffisamment de contacts pour garder une dynamique de nidification. Pour les oiseaux, il est donc indispensable d'envisager les mesures de conservation sur des réserves naturelles de grande superficie, dans un cadre transfrontalier.

Bibliographie:

- Berger-Flückiger, A., Laesser, J. & Horsch, P., *Nos Oiseaux*, Vol.57/3, 2010. *Evolution de deux populations de Tariets des prés Saxicola rubetra dans les Préalpes de la Suisse occidentale*, pp.177-194.
- Renard, 2011. *Les oiseaux des Ardennes. Période 1995 à 2007. Analyse, historique, commentaires et anecdotes*. In'fox num.spéc., p.424.
- Jacob, J.-P., Dehem, C., Burnel, A., Dambiermont, J.-L., Fasol, M., Kinet, T., van der Elst, D. & Paquet, J.-Y., 2010. *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série «Faune-Flore-Habitats» n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 p.*

LES REPTILES: LA VIPÈRE PÉLIADÉ, UN REPTILE À SAUVEGARDER DE TOUTE URGENCE!

Eric Graitson (aCREA – Université de Liège) e.graitson@ulg.ac.be

La Vipère péliade (*Vipera berus*) est le serpent le plus petit et le plus rare que l'on puisse rencontrer en Wallonie. Autrefois présent au nord de Namur, ce serpent connaît une forte régression sur le territoire wallon et on ne le rencontre plus qu'au sud de Dinant, de part et d'autre de la pointe de Givet, à proximité de la France. Sa répartition actuelle est extrêmement réduite et fragmentée en raison de la disparition de ses milieux de vie: landes, lisières forestières, friches... La majorité des populations sont très réduites et isolées les

unes des autres.

Dans le sud de l'Entre Sambre-et-Meuse, cette espèce ne subsiste que dans la partie est de la Fagne et de la Calestienne, ainsi que très localement dans le massif ardennais. Dans cette dernière région, des inventaires systématiques sont menés dans les clairières forestières afin de recenser les dernières populations et de sensibiliser les gestionnaires à la préservation de l'espèce. Les vipères ont en effet besoin d'endroits aux caractéristiques bien précises, riches en abris, où elles trouveront des proies (mulots et campagnols...) et où elles seront abritées des prédateurs et de la fréquentation humaine. Étant très exigeante, la Vipère péliade subsiste avant tout dans des milieux dont l'intérêt pour la nature est élevé. Des altérations, même légères, de son milieu de vie, peuvent conduire à sa disparition définitive car l'espèce se déplace très peu.

L'élimination des fourrés d'épineux, les destructions volontaires et les dégâts causés par les sangliers, en nombres trop élevés, constituent des causes importantes de la disparition des vipères et d'autres espèces de reptiles (orvet, lézard vivipare,...).

Face à cette situation, un plan de sauvegarde de l'espèce est mis en œuvre par le Service public de Wallonie- Département de la Nature et des Forêts (DNF) avec l'appui de l'unité aCREA⁴ de l'Université de Liège. Ses principaux objectifs sont d'assurer la préservation des dernières populations de l'espèce en restaurant des milieux suffisamment propices pour assurer sa survie à long terme. Le DNF envisage notamment l'aménagement de clairières forestières permanentes et de landes en faveur de l'espèce dans le couvinois.



Exemple d'habitat favorable à la vipère péliade après une gestion de restauration dans le couvinois © Eric Graitson



La vipère péliade, le reptile le plus menacé de Belgique © Jean Delacre



Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) © O. Decocq



Le Nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*), espèce à affinités septentrionales, est un autre exemple de papillon très menacé, lié aux prairies humides/tourbeuses ardennaises © O. Decocq

LES INSECTES: PAPILLONS D'ARDENNE

Olivier Decocq / odecocq85@gmail.com

Dans notre région, ce sont surtout la Fagne schisteuse et la Calestienne qui focalisent l'attention des amateurs de "papillons de jour", en raison de la grande diversité d'espèces qui caractérise leurs milieux semi-naturels. Cependant, la partie ardennaise de notre territoire mérite aussi d'être prospectée, car plusieurs espèces y sont - plus ou moins étroitement - inféodées.

Le Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) en est un bel exemple.

C'est ce que les biologistes appellent une espèce boréo-montagnarde, car sa distribution européenne actuelle est limitée à des régions de hautes latitudes/altitudes. En Wallonie, elle n'a jamais été observée qu'en Ardenne (et Haute Semois lorraine), où elle occupe des prairies humides mésophiles⁵, ainsi que des abords de tourbières et des mégaphorbiaies⁶. C'est là qu'elle peut trouver en abondance la bistorte (*Polygonum bistorta*), unique plante-hôte de ses chenilles. Notamment, lorsqu'il s'agit de prés plus ou moins abandonnés, ou gérés très extensivement. Dans toute son aire wallonne, le déclin de ce joli papillon est net. Il reflète les grandes évolutions rencontrées au cours des dernières décennies dans les paysages ardennais: destruction directe des prairies humides et milieux tourbeux par drainages, enrésinements... et/ou modification plus indirecte via une intensification agricole.

Dans le sud de l'ESM, l'espèce était connue dans la haute vallée de l'Eau Noire depuis plus de 30 ans. Au début des années 2000, une observation ponctuelle d'Eric Graitson montre qu'elle subsistait encore dans de très beaux habitats, devenus exceptionnels, à Forge Jean Petit (Baileux, commune de Chimay). Une prospection ciblée (mais courte) en 2010 ne m'a pas permis de l'y retrouver... Le Cuivré de la bistorte se serait-il éteint sur le territoire de notre Régionale?

L'évolution que montrent deux autres cuivrés, le Cuivré écarlate (*Lycaena hippothoe*) et le Cuivré de la verge d'or (*Lycaena virgaureae*), est tout aussi négative. Principalement ardennais (rares populations en Fagne-Famenne anciennement), le premier occupait largement le plateau de Rocroi avant 1950; après 1985, seul l'un ou

l'autre site belge de la vallée de l'Eau Noire (amont) semblait encore l'accueillir, et il pourrait en avoir totalement disparu aujourd'hui. Pour le second, le déclin dans la fin du XXe fut dramatique dans toute l'aire wallonne (sa distribution débordait initialement largement de l'Ardenne), ne laissant aujourd'hui que deux petits noyaux en Haute Ardenne.

Ce sont là des contractions d'aires qui ne sont pas seulement inquiétantes pour la survie de quelques populations de papillons, mais aussi parce qu'elles ne sont pas sans lien avec un changement climatique global et rapide, qui est susceptible de nous affecter tous...

Principale source d'informations: Fichet, V., Barbier, Y., Bagnée, J.-Y., Dufrene, M., Goffart, P., Maes, D. & Van Dyck, H., 2008.- *Papillons de jour de Wallonie (1985-2007)*. Publication du Groupe de Travail Lépidoptères Lycaena et du Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (SPW-DGARNE), Série "Faune - Flore - Habitat" n°4, Gembloux, 320 pp.

LA FLORE EN ARDENNE AUJOURD'HUI

Olivier Roberfroid, responsable de la cellule "flore" de l'antenne régionale du sud de l'ESM roberfroid@fefem.com

Dans son article précédent, Thierry nous résumait l'évolution des paysages en Ardenne occidentale. Je vais tenter dans cette seconde partie de faire le point sur l'état de la végétation au sein des principaux milieux que l'on rencontre dans cette contrée en ESM. Je citerai surtout les espèces les moins communes qui caractérisent ces communautés botaniques et, pour un grand nombre, inscrites sur la Liste Rouge en Wallonie. Brièvement, en fin de chapitre, j'indiquerai quelques zones géographiques où existent encore ces associations végétales menacées et souvent orphelines des espèces à haute valeur patrimoniale.

Les espèces marquées d'un astérisque* sont considérées comme disparues (ou en voie de le devenir). (RR) après d'autres espèces, signifie que la plante existe encore mais est très menacée.

Occupé à l'origine par les hêtraies à luzule blanche et à myrtille, le paysage s'est fortement transformé surtout depuis le 17^{ème} siècle. En effet, suite aux déboisements intenses des milieux forestiers dispensateurs de charbon de bois, de tanins, de bois de chauffage, etc., et suite aux activités agropastorales

d'antan comme le pâturage, l'essartage, le soutirage des litières, la récolte des mousses, les sols forestiers se sont fortement dégradés. Des landes ont pu y prospérer, maintenues en l'état par les activités extensives d'antan. Elles occupaient des surfaces importantes avec un maximum à la fin du 19^{ème} siècle. Elles ont de nos jours quasi disparu, ne subsistant plus que dans quelques layons forestiers ou prairies de fauche peu entretenues et non enrichies. Caractérisées par une végétation des sols oligotrophes (appauvris en éléments minéraux), et au pH très acide, les landes, sèches ou humides (ces dernières appelées "rièzes" sur le plateau de Rocroi), sont dominées par des espèces buissonnantes, les genêts à balai et des anglais* ainsi que la callune. Ces arbustes sont accompagnés par le gaillet des bois, la potentille des anglais, le polygala à feuilles de serpolet (RR), le nard (RR), petite graminée en touffe caractérisant les endroits pâturés, la pédiculaire des bois (RR), les aïrelles*, diverses laïches (*Carex binervis* (RR) *C. pilulifera*...), la superbe arnica* et le lycopode en massue (découvert cet été à Rièzes), rampant sur les chemins et dont les tiges étaient ramassées autrefois pour confectionner des guirlandes.

Actuellement, seuls des lambeaux de landes, parfois enclavées en forêt, subsistent. C'est le cas au nord de Le Mesnil et dans la région de Rièzes ou de Brûly, mais surtout côté français.

Dans les fonds de vallées, les saulaies marécageuses et les aulnaies-boulaies sphagnieuses ont été régulièrement déboisées pour faire place à une mosaïque de biotopes ouverts comme **des prairies de fauche** à cirse des marais et salicaire, **des jonchaies, des moli-niaies, des bas-marais** à violette des marais ou bruyère quaternée*. Aujourd'hui, ces milieux ont souvent été plantés de conifères exotiques ou ont été reconvertis en prairies permanentes et se sont fortement appauvris sur le plan floristique. Même dans les parcelles préservées, des plantes plus opportunistes ont profité de l'agonie des pratiques de l'agriculture familiale pour s'étendre et éliminer les espèces plus fragiles. Dans les bas-marais, sur substrat organique, la molinie et les joncs acutiflores ou épars ne laissent plus

beaucoup de place pour les raretés botaniques que sont la trientale, l'épilobe des marais, la linaigrette à feuilles étroites (RR), le trèfle d'eau (RR), le comaret (RR), le carvi verticillé* et d'autres sortes de laïches (*Carex rostrata*, *C. canescens*, *C. echinata*...) ou l'orchis tacheté (RR). Dans les prés de fauche, sur les sols plus mésotrophes⁷, les alchémilles, la bistorte, le gaillet des marais, le sélin (RR), les platanthères (RR) régressent au profit de plantes banales des mégaphorbiaies comme les filipendules, les angéliques, l'eupatoire chanvrine... ou invasives comme les spirées et l'inquiétante balsamine de l'Himalaya.

Les derniers bas-marais sont observés, à Vierves, autour de Rièzes et entre Cul-des-Sarts et Moulin-Manteau, tandis que des prairies ardennaises diversifiées existent encore vers Petite-Chapelle, à Macquenoise et le long du ruisseau du Deluve.

Sur les reliefs les plus élevés, les conditions climatiques permettent l'installation de **tourbières hautes** qui sont le domaine des plantes carnivores. Voici donc les droséras (RR) mais aussi la linaigrette vaginée*, la canneberge* et quelques autres espèces qui s'étaient réfugiées après les glaciations dans ces biotopes à affinités montagnardes.

Si, côté français, la tourbière de Gué d'Hossus est un bel exemple de gestion et de préservation, en Wallonie, il y a de quoi être très pessimiste quant au devenir des dernières zones tourbeuses comme à la tourbière de Cul-des-Sarts. Une gestion active et suivie du site est urgente, afin de déjà tenter de réduire le reboisement naturel.

Les milieux forestiers subissent, eux, les effets d'une gestion sylvicole intensive. Les hêtraies initiales ont été presque partout remplacées dans le sud de l'ESM, par des chênaies à charme et érable sycomore sur les sols plus riches, ou à bouleau sur les sols secs et déstructurés. Quand ce n'est pas bien sûr par des plantations d'essences exotiques. La diversité floristique s'est cependant accrue et des espèces plus héliophiles (qui aiment le soleil) ont pu se répandre. Certaines d'entre elles sont néanmoins rares ou en voie de le devenir. C'est le cas du néflier (aux fruits si délicieux quand ils ont subi l'effet du gel), de la bugle pyramidale, du maianthemum, des pyroles (RR) mais aussi de deux doradilles rupicoles (espèces de fougères poussant sur les affleurements rocheux), la noire et la septentrionale.

Ces espèces peuvent être notées entre Mazée et Regniéssart. Concernant la bugle, Viroinval représente un bastion pour cette espèce en Wallonie.

Les lisières sont des zones "refuge" pour de nombreuses espèces mais aussi le milieu de prédilection pour les plantes des ourlets⁸. On peut citer diverses épervières dont l'épervière de Savoie, plus rare, la centaurée des montagnes (RR), le rhinanthé à feuilles étroites (RR), l'ancolie, le solidage verge d'or, l'orpin herbe à la reprise, etc. Une politique forestière de restauration de véritables lisières dans les massifs ardennais doit être mise en place. De même, toute fauche de celles-ci avant septembre (en tout cas intra-forestières), doit être proscrite pour ne pas revivre

La linaigrette à feuilles étroites est une graminéoïde typique des bas-marais. Au printemps, ses soies blanches s'offrent à la caresse du vent.
© Olivier Decocq



La bugle pyramidale
© Olivier Roberfroid



Le très rare callitriche des marais apprécie les ornières forestières. © Ph. Deflorenne

le triste spectacle de ce mois de juillet 2012, où des lisières, bords de routes forestières et layons ont été gyrobroyés jusque dans le sol... à Regniéssart. Entre ce village et Nismes peuvent être observées, par exemple, toutes les espèces citées ci-dessus.

Dans les coupes forestières et les quelques clairières souvent linéaires comme dans les layons, la gnaphale des bois, le myosotis des bois, l'orobanche du genêt (RR) ou encore le trèfle doré, connaissent une forte baisse de leurs effectifs. Ces plantes semblent plus communes dans les bois au sud du Viroin.

Les ornières forestières sont le milieu de prédilection pour de petites plantes des sols lourds et engorgés, certaines peu communes comme l'aphane à petits fruits, le péplis, le callitriche des marais (RR) ou encore deux persicaires, la fluette et la douce. De beaux exemplaires de ces "micro-milieus" existent au sud de Mazée.

Quand elles ont été préservées, les aulnaies sont des milieux d'une grande richesse botanique. Une végétation herbacée caractéristique s'établira en fonction de la composition du substrat et de son pH. Citons:

Les aulnaies oligotrophes à sphaignes sur sols engorgés et tourbeux, où peut être observée Carex laevigata, typique de cette association, accompagnée par une autre laîche (Carex brizoides) ainsi que la prêle des bois, des fougères acidophiles comme la

blechnie, l'osmonde royale* ou la fougère des montagnes (RR). Sur les rives des ruisselets traversant l'aulnaie, pousse la remarquable wahlenbergie à feuilles de lierre (RR). Ce type d'aulnaie existe par exemple, à Regniéssart (avec des milliers de touffes de C. brizoides), le long de l'Oise ou encore dans la partie amont de l'Eau Noire.

Les aulnaies mésotrophes sur alluvions plus minéralisées, parsemées de touradons* de Carex elongata ou de Carex paniculata et accueillantes pour la circée intermédiaire, le populage des marais, la dorine à feuilles alternes, la valériane dioïque... s'établissent plutôt dans les vallées de la Basse Ardenne, comme le long du Nouée à Olloy, à Seloignes, à Macquenoise, mais aussi à Bourlers et à Baileux.

L'Ardenne est certainement le parent pauvre de la prospection botanique, surtout dans les milieux boisés. Pourtant, que de trésors floristiques à découvrir et à préserver...

Bibliographie:

- Lambinon, Verloove, 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, ..., 6ème édition; Jardin Botanique de Belgique. 1195 p
- Noirfailse, 1984. Forêts et stations forestières en Belgique, Presses agronomiques de Gembloux. 234 p.
- Leurquin J., 2001. 20 ans de naturalisme dans l'ESEM: 2 L'Oise supérieure, l'Eau Noire et le Viroin. Dossier Leurquin.
- Site: <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plantes-protégées-et-menacées>
- Liste Rouge RW

APPEL à collaboration.

La situation n'est donc pas bien brillante, loin s'en faut. Il est dès lors important de réaliser des efforts de prospection pour mieux connaître l'état de la nature en Ardenne du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec un minimum de coordination. Une mise au point sur les plantes rares et menacées de l'Ardenne en ESM est d'ailleurs en cours de réalisation. Aussi, "si vous vous sentez plutôt l'âme du sanglier que celle de l'alouette lulu", alors cette annonce est pour vous et nous vous invitons à nous contacter à l'adresse Viroinvol@skynet.be afin d'être informés de nos initiatives et propositions d'actions.

Une rencontre sera organisée le vendredi 25 janvier 2013 à 19 h 30, Maison des Baillis, Parc naturel du Viroin-Hermeton, 1 rue d'Avignon à 5670 Nismes.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer prochainement,

Thierry Dewitte.



- NDLR
- (1) Pessière: plantation d'Epicéas, généralement en monoculture.
 - (2) Tiennes: collines calcaires autrefois tapissées de pelouses sèches sur lesquelles les moutons pâturaient.
 - (3) Rièzes et sarts: noms locaux pour désigner respectivement des marécages et les terres gagnées par "essartage" ou défrichage de la forêt.
 - (4) aCREA: Conseils et Recherches en Ecologie Appliquée
 - (5) mésophile: relatif à une plante qui a besoin d'un milieu moyennement humide pour se développer
 - (6) mégaphorbiaie: formation végétale à base de grandes plantes herbacées vivaces
 - (7) mésotrophe: qualifie un milieu dans lequel la disponibilité en éléments nutritifs est moyenne
 - (8) ourlets de végétation: végétation herbacée ou sous-frutescente se développant en lisière des forêts et des haies ou dans les petites clairières à l'intérieur des forêts.
 - (9) touradon: structure en mottes arrondies (40 à plus de 60 cm de haut) formée dans certaines tourbières.



La magnifique ancolie pourra prospérer dans les zones d'ourlets, si l'on met en œuvre une véritable politique de restauration des lisières forestières © Ph. Deflorenne